

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 278-2016

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 25 avril 2016, le règlement numéro 278-2016 amendant le plan d'urbanisme numéro 85-2005 de la Ville de Saint-Pascal dans le but de modifier une aire d'affectation et d'ajouter une rue projetée;

QUE le règlement numéro 278-2016 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 11 mai 2016;

QU'EN conséquence, le règlement numéro 278-2016 est entré en vigueur le 12 mai 2016 suite à la délivrance du certificat de conformité émis par Monsieur Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement et du présent résumé à l'hôtel de ville de Saint-Pascal durant les heures normales d'ouverture.

Résumé du règlement numéro 278-2016 :

Le plan d'affectation des sols est modifié de la façon suivante :

- agrandissement de l'aire d'affectation « Commerciale (CC) » à même une partie de l'aire d'affectation « Industrielle (I) » de manière à y inclure les lots numéros 5 702 207 et 5 852 014 du cadastre du Québec;
- ajout d'une rue projetée sur le lot 5 846 205 du cadastre du Québec.

DONNÉ À VILLE DE SAINT-PASCAL, CE 13^e JOUR DE MAI DEUX MILLE SEIZE.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 18 mai 2016 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 13 mai 2016.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA